

La réduction de la dette, le véritable enjeu pour la Wallonie

La fin du transfert de 620 millions d'euros par an d'ici 2030 va obliger le prochain gouvernement wallon à s'atteler à diminuer le niveau de la dette de la Région wallonne.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Loin de la pétaudière institutionnelle qui s'installe à nouveau en Belgique et des menaces proférées en faveur du confédéralisme, il n'aura échappé à personne que le contexte n'est pas des plus favorables pour la Wallonie. Le constat n'est d'ailleurs contesté par aucun parti politique. Derrière les succès autour de dossiers emblématiques comme l'arrivée d'Alibaba ou de Thunder Power, la Wallonie reste freinée par un taux de chômage qui flirte autour de 8% et des PME qui ne grandissent pas rapidement.

Derrière ces deux urgences régionales qui seront au cœur de la prochaine déclaration de politique régionale au même titre que le défi de la transition climatique, les discussions politiques qui ont débuté à Namur mercredi lors des rencontres menées par le président du PS Elio Di Rupo avec les émissaires du MR et d'Ecolo, ne pourront passer sous silence un autre rendez-vous. Il est fixé à 2025 et tiendra en haleine la Wallonie jusqu'en 2033. C'est la fin du mécanisme de transition.

La fin du buffer de 620 millions

Pour faire simple, ce mécanisme de transition a été imaginé en marge de la sixième réforme de l'état et du transfert des dernières compétences afin d'amortir le choc pour certaines entités dont principalement la Wallonie. «*Dans le cadre des négociations autour de la sixième réforme de l'Etat, il a été prévu qu'on ne pouvait appauvrir aucune entité. On laisse à tout le monde plus ou moins 20 ans pour s'adapter*», explique le profes-

seur (ULB) Benoît Bayenet. La philosophie assurerait ainsi que Fédéral et entités fédérées touchent exactement ce qu'ils auraient touché sans cette réforme de l'Etat, soit l'équivalent de 620 millions d'euros par an en faveur de la Wallonie. À titre de comparaison, la Région bruxelloise reçoit 100 millions par an, alors que la Flandre se voit retirer 320 millions.

Ce montant n'est cependant pas éternel. Dès 2025, l'enveloppe diminuera de 10% chaque année pour s'éteindre en 2033.

Coup dur pour les finances wallonnes, cette perte reste gérable dans un budget annuel de fonctionnement de 13 milliards. «*En 2033, le budget aura encore grossi avec l'inflation et la croissance*», espère Benoît Bayenet. À une condition cependant...

Oser s'attaquer à la dette

Pour accompagner la fin de ce transfert tout en finançant ses politiques en matière d'infrastructures ou d'isolation des bâtiments, la Wallonie ne fera pas l'économie d'une cure dans ses finances publiques. Or, pour y parvenir, la seule façon va être de

diminuer la dette régionale.

L'enjeu est compliqué car, déjà aujourd'hui, la Wallonie dépense plus que ce qu'elle gagne. Les prévisions budgétaires pour 2019 parlent de 15,078 milliards de dépenses contre 13,819 milliards de recettes. La différence est, elle, comblée par une hausse de la dette de la Région qui dépasse déjà les 21 milliards. «*Le niveau de la dette de la Région wallonne est identique à celui de la Flandre, alors que son budget est trois fois plus petit*», pointe Benoît Bayenet.

Et de fait, en 2016, le niveau de la dette de la Flandre était de 19,2 milliards d'euros pour 45,8 milliards de recettes. En Wallonie, la dette se montait à 21,4 milliards d'euros pour 13,7 milliards de recettes. «*Demain, le véritable enjeu sera de réduire la dette. Il faudra récupérer des marges pour financer les nouvelles politiques.*»

**21,5
milliards €**

Avec un niveau de recettes trois fois plus faible que celui de la Flandre, la Wallonie a une dette similaire à celle du nord du pays. Un problème que va devoir gérer le futur gouvernement.